



**A l'attention de M. le Président de Cap l'Orient agglomération
Norbert Métairie
Maire de Lorient
Conseiller général du Morbihan**

Mairie de Lorient - Hôtel de Ville
2, Boulevard Leclerc - BP 30010
56315 Lorient Cedex

Paris, le 23 janvier 2012

Monsieur,

Nous avons appris par voie de presse en octobre dernier que la communauté d'agglomération Cap l'Orient avait missionné un "lobbyiste" pour défendre les intérêts de la pêche lorientaise et pour réaliser une « étude sur une quinzaine d'ONG environnementales (Greenpeace, WWF, BLOOM...) leurs financements, leurs fonctionnements. »

Nos organisations s'interrogent sur le sens de cette démarche. Si les questions que vous soulevez, à savoir l'impact des politiques de la pêche sur l'activité économique et le bien-fondé des données scientifiques qui doivent guider les pratiques de pêche nous semblent pertinentes, la méthode choisie nous paraît plus discutable. Les éléments parus dans la presse et les agissements que l'on nous y prête sont faux et dénigrants au regard du positionnement de nos associations sur la question des pêches.

Sur ces points, nos organisations, ouvertes au dialogue, regrettent votre prise de position incompatible avec les principes de gouvernance à cinq issus du Grenelle de l'Environnement. Celle-ci contribue à cristalliser des positions caricaturales et à tuer le débat en renforçant les antagonismes.

Les informations sur les moyens mobilisés par nos organisations auprès des institutions européennes sont bien évidemment à votre disposition. Concernant la qualité de nos travaux, nos méthodes de travail et les références scientifiques sur lesquelles nous basons nos analyses, vous pouvez consulter nos publications qui s'astreignent à référencer les articles revus par des pairs pour éviter précisément les polémiques infructueuses.

L'étude économique que vous conduisez sur « l'impact qu'aurait l'arrêt de la pêche des poissons de grands fonds sur la filière de transformation » est importante tant la question sociale est au cœur des enjeux de durabilité de la pêche, mais pour qu'elle ait une quelconque valeur, les méthodes et analyses utilisées doivent être transparentes et mises à la disposition de tous. Une telle étude devrait en outre prendre en compte les subventions régionales, nationales et européennes qui ont amené le secteur à la situation qu'il connaît aujourd'hui. Cela est indispensable pour disposer d'une analyse coûts-bénéfices utile pour répondre à nos interrogations réciproques.

Nous vous serions reconnaissants, dans un souci de transparence, de faire connaître le montant versé par Cap L'Orient au « lobbyiste » M. Teisseire pour la mission globale qu'il effectue pour votre compte (enquête ONG et lobbying à Bruxelles). Merci par avance de nous faire également connaître la liste précise de la « quinzaine d'ONG » concernées par votre investigation.

Dans un souci de maintenir un dialogue ouvert avec tous les acteurs du monde de la pêche et de rechercher des solutions concrètes permettant de faire progresser le débat, nous vous proposons une rencontre afin d'évoquer les différents points qui suscitent des interrogations de votre part.

Restant à votre disposition, nous vous adressons, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Claire Nouvian
Présidente
Bloom



Sylvain Tardy
Directeur des programmes
Greenpeace France



Cécile Ostria
Directrice Générale
FNH



Serge Orru
Directeur Général
WWF

